



*Joyeuses fêtes
et meilleurs voeux
pour 2019*

IDClean

Blanchisserie

Nettoyage à sec

Intervention après sinistre

rue Nicolas Lambercy 5 - 4920 Aywaille

T. 04 384 51 42 - info@idclean.be

Ouvert du mardi au vendredi de 8 à 18h et le samedi de 9 à 15h

11

Vous cherchez un accueil chaleureux dans un cadre verdoyant ?



MAISON DE REPOS & RÉSIDENCE SERVICES

Une maison de vie à la pointe de la modernité

Soins professionnels personnalisés • Animations quotidiennes

Cuisine maison par un Chef et à base de produits frais

Centre de bien-être : Sauna, bain-bulles, lit flottant ...

Espace dédié aux personnes désorientées

04/247.70.70 • info@chantoirs.be • www.chantoirs.be

Square Philippe Gilbert, 2 - 4920 REMOUCHAMPS



Le mot du Bourgmestre

Chers Aqualien(ne)s,

Tout d'abord, merci beaucoup pour le soutien que bon nombre d'entre vous m'ont accordé à l'occasion des élections du 14 octobre. Merci également aux membres de mon équipe et particulièrement à Philippe Dodrimont pour la confiance qu'ils m'ont témoignée, notamment lorsque Philippe m'a désigné pour le suppléer dans la fonction de Bourgmestre en janvier 2016. Je tiens aussi à remercier les candidats des autres listes pour cette campagne menée avec respect. Je m'en voudrais de ne pas citer le remarquable travail effectué par le personnel communal afin d'assurer le bon déroulement du scrutin.

Depuis le 3 décembre, une nouvelle équipe se met en place au conseil communal, qui compte désormais 23 conseillers. Les groupes ENSEMBLE et PROGRES partagent les responsabilités du collège communal où Danielle Cornet et René Henry font leur entrée. Je tiens particulièrement à remercier Marie-Paule Flohimont et Xavier Ehlen pour tout ce qu'ils ont apporté au sein du collège communal. Ce travail remarquable et discret mérite d'être mis en avant. Bon vent à eux ainsi qu'aux conseillers qui ne siègeront plus.

Comme lors de chaque élection, une page se tourne, mais soyez certains que les différents mandataires feront en sorte qu'Aywaille reste la plus belle des communes.

Composition du Collège communal

Thierry Carpentier - Bourgmestre.

Attributions : la Santé publique, l'État civil, la Population, les Forêts, l'Agriculture, l'Économie d'énergie, l'Information, l'Informatique, le Personnel et la Transition énergétique.

Dominique Simon - Premier échevin.

Attributions : les Travaux publics, les Voiries, les Bâtiments, la Propreté publique, les Immondices et la Politique des déchets et de l'égoûtage.

Laurence Culot - 2e échevin.

Attributions : Aménagement du territoire, Urbanisme, Patrimoine, Bien-être animal, Cimetière, Plan habitat permanent, Logement et Transition environnementale.

René Henry (PS) - 3e échevin.

Attributions : Participation citoyenne, Plan de cohésion sociale, Solidarités, Culture, Patrimoine historique.

Christian Gilbert - 4e échevin.

Attributions : Tourisme, Commerce, Classes moyennes, Mobilité, Sécurité routière, Sport et Jumelage.

Danielle Cornet - 5e échevin.

Attributions : Enseignement, Formation, Emploi, Manifestations patriotiques, Égalité des chances, Petite enfance, Jeunesse et Troisième âge.

Jérôme Bieuvlet

Président du Centre Public d'Actions Sociales
Attributions : Président du CPAS, Finances et Culte.

À noter que Christian Gilbert cédera son échevinat après deux ans à Julie Benoît, qui aura la présidence de l'Agisca d'ici là.

Thierry CARPENTIER,
Bourgmestre

Centenaire de la fin de la guerre 14 - 18



Les activités et les commémorations mises sur pied à l'occasion du centenaire de l'Armistice de la « Grande Guerre » ont connu un beau succès.

Les élèves de 6ème primaire de toutes les écoles de l'entité ont été chaleureusement accueillis à la caserne du 12e de ligne à Spa, les 25 et 26 octobre. Ils ont découvert l'histoire, les missions et une partie du matériel de la Dé-



fense nationale au travers d'exposés et visites très intéressants.

Le 4 novembre, le Relais du Flambeau sacré a visité les monuments commémoratifs en compagnie des fidèles porte-drapeaux et des représentants des associations patriotiques soucieuses de maintenir cette manifestation symbolique reliée à l'origine à la flamme de la



tombe du soldat inconnu enterré à la Colonne du Congrès à Bruxelles.



Le 11 novembre, jour de l'Armistice, les cérémonies d'hommage aux différents monuments des villages de la commune ont été émaillées de moments touchants constitués par la présentation par les enfants de nos écoles de textes ou encore de chants sur la thématique. Le défilé organisé dans les rues d'Aywaille qui a suivi l'office donné en l'église Saint-Pierre n'avait rien à envier à celui d'un 21 juillet à Bruxelles. Remercions ici toutes les délégations et personnes qui en ont fait partie ou qui en ont été à l'initiative. La cérémonie et dépôt de gerbes au monument du parc communal Louis Thiry étaient, cette année, rehaussées de la présence de l'Ensemble instrumental Les Echos d'Aywaille qui a donné, à la suite, un concert apéritif de qualité sous le chapiteau placé dans le parc.

Merci aussi à la Bibliothèque d'Aywaille qui a mis sur pied d'autres animations (présentation de livre, conférence chantée originale, exposition de planches de BD ...) qui sont venues encore compléter ce programme.

Par ailleurs et toujours dans le cadre de ce centenaire, les élèves de l'école communale de Harzé ont planté un arbre du souvenir, rencontré des personnes ressources et organisé une exposition.

Ils ont aussi participé à la mise à l'honneur de soldats de la commune tombés au front en apposant sur leur tombe de ceux plus particulièrement enterrés dans leur village, un macaron spécialement réalisé pour l'occasion.

Après avoir informé les familles, les services communaux apposeront dans les semaines qui viennent ces mêmes macarons sur les tombes des héros de 14-18. Les cimetières dans lesquels reposent ces braves seront aussi identifiés à l'aide de la plaquette ci-dessous illustrée. Cette opération est possible grâce à la collaboration du War Heritage Institute.



Xavier EHLEN,
Echevin des Affaires patriotiques





Choucroute Royale

Coupe de bulles
de l'an neuf
offerte

23€
par personne

Mardi 1 janvier

Animation musicale toute la journée

Trio St Germain

et le Privilege vous réserve une surprise !

Comme chaque année, les dames seront fleuries
Terrasse chauffée et au sec (plancher)



PRIVILEGE
BRASSERIE
AYWAILLE

Place Joseph Thiry, 15 • AYWAILLE • 04 239 13 33
www.privilege-brasserie.be • Rejoignez-nous sur 

Place aux enfants 2018 – Thème « 70 ans de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme »



Le samedi 20 octobre 2018 de 13h30 à 17h, la Commune a participé à la journée "Place aux enfants" avec le soutien promotionnel du Service Jeunesse de la Province de Liège, pour les enfants de 8 à 12 ans. L'objectif consistait à susciter l'intérêt des enfants sur une thématique précise.

Cette année, le thème général était « 70 ans de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme ». C'est ainsi qu'il a été proposé gratuitement aux enfants de l'entité de venir découvrir de manière ludique plusieurs « droits de l'enfant » à travers un parcours reprenant 9 ateliers.

Plus de 70 enfants ont participé à cet événement, encadrés par les mouvements de jeunesse d'Aywaille, ils en sont ressortis contents et satisfaits ! On peut dire que cette année encore a été un vrai succès !

Un grand merci aux différents partenaires (la Province, la zone de police SECOVA, le centre Croix-Rouge de l'Ambève, la Teignouse AMO et les mouvements de jeunesse d'Aywaille) pour leur implication et bonne humeur !

Conseil Consultatif Communal des Aînés [CCCA]

Les élections communales sont terminées... Une législature se termine et une autre commence.

Pour le Conseil Communal Consultatif des Aînés, il en est de même ! Le CCCA est le relais privilégié entre les seniors (plus de 60 ans) et l'Administration communale pour les thématiques spécifiques à cette tranche d'âge. Il réalise divers projets ou s'intéresse de près à la vie des seniors de l'entité.

Si vous avez des idées et un peu de temps à consacrer aux préoccupations de vos semblables, vous y serez le ou la bienvenu(e) dès le nouvel appel à candidature en 2019.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter le Plan de Cohésion Sociale au 04 364 05 47 ou par email : nathalie.merola@aywaille.be.

Une réunion, où vous pourrez rencontrer l'équipe actuelle ainsi que les responsables communaux, sera organisée en 2019 pour vous donner toutes les informations concernant le CCCA (la date vous sera communiquée ultérieurement).

En attendant, les membres du CCCA vous souhaitent des bonnes fêtes de fin d'année et peut-être au plaisir de vous rencontrer en 2019.

Conseil Communal des Enfants [CCE] – Prestation de serment

Le lundi 6 novembre 2018 à 19h, les nouveaux élus du Conseil Communal des Enfants ont prêté serment devant les membres du Conseil Communal et leurs parents.

Ils sont au nombre de 19 et représentent l'ensemble des écoles fondamentales (tous réseaux confondus) de l'entité. Dans une ambiance conviviale, ils vont pouvoir mettre en

place des projets d'intérêts collectifs et être un relais auprès des enfants (école/ village) et les autorités communales.

Nous souhaitons une bonne année pleine de projets aux nouveaux élus !

Infos complémentaires : Plan de Cohésion Sociale au 04 364 05 26 ou au 04 364 05 47.

Opération « Boîte à vivre »

Vu le succès de l'année passée et à l'approche des fêtes de fin d'année, le CPAS d'Aywaille, en collaboration avec la Croix-Rouge, Saint-Vincent de Paul, l'Eglise Protestante et le Plan de Cohésion Sociale, renouvelle l'opération « Boîte à Vivre » !



Qu'est-ce qu'une boîte à vivre ? C'est une boîte qui déborde de denrées alimentaires et de produits en tout genre ! Boîte à vivre est un projet qui permet de récolter des denrées non périssables, non-alcoolisées, non périmées et des produits de soin et d'entretien. Les marchandises récoltées seront redistribuées aux associations de la Commune qui en feront profiter les personnes dans le besoin.

Le principe de « Boîtes à Vivre » est très simple : les citoyens souhaitant faire un don remplissent une boîte à chaussures de vivres et viennent la déposer soit :

Au Marché de Noël à Aywaille le vendredi 7 décembre dès 17h.

Au pied du sapin place Joseph Thiry le vendredi 14 décembre dès 17h.

N'importe qui peut remplir une boîte à chaussures, selon ses moyens, pour permettre aux personnes démunies de pouvoir, elle aussi, profiter des fêtes de fin d'année.

Vous avez envie de participer à une bonne action ? Vous êtes prêts à construire un immense sapin en carton ? Gardez dès à présent vos boîtes à chaussures pour les remplir en décembre et venir nous les déposer !

Pour plus d'informations : vous pouvez consulter www.boite-savivre.be ou contacter Catherine GRENNON au 04 364 05 26



Un Nôtre Noël : un réveillon pour tous !



LA TEIGNOUSE

Si vous êtes seuls le soir du réveillon (24 décembre) ou si vous souhaitez simplement nous rejoindre à Poulseur à l'Ecole Libre, rue des Ecoles 7 pour un Noël riche de sens, soyez les bienvenus dès 18h30 (possibilités de covoiturage).

Pour participer, 3 possibilités :

Vous inscrire et venir partager ce repas de Noël (menu 3 services) - Nombre de places limité !

Prix : min. 1 € à max. 30 € selon les moyens de chacun. Réservation obligatoire pour le 14 décembre. Verser votre don sur le compte BE05 8002 2453 5375 (communication : Un Nôtre Noël + vos coordonnées) et ainsi offrir un repas à une personne seule.

Nous renseigner une personne seule le soir du réveillon que nous pourrions inviter.

Infos et réservations : La Teignouse asbl 04 384 44 60 ou 0470 27 83 88

Envie de fêter Noël autrement ? Un Nôtre Noël est un grand repas festif (auquel chacun contribue en fonction de ses moyens) partagé dans la joie et la bonne humeur afin que personne ne reste seul le soir du réveillon. Une occasion de rencontrer ses voisins, plus ou moins proches, et tisser des liens durables.

Pour les enfants, c'est aussi la magie de Noël retrouvée avec la visite du Père Noël et une grande distribution de cadeaux pour s'assurer qu'aucun enfant ne soit oublié !

La Teignouse asbl, Le Centre de Jeunes ASF, La Teignouse AMO et la Maison des Jeunes l'Aventure vous invitent à célébrer ensemble cette fête, dans un esprit de rencontre, de partage et de solidarité pour que ce réveillon de Noël appartienne à tous !

« Et si être parent pouvait se vivre autrement ? »

En partenariat avec la Teignouse, le Planning Familial vous propose un atelier d'échanges entre parents sur le thème « L'école et nos enfants »

Quand ? Le jeudi 24 janvier de 17 à 19h

Où ? au Planning Ourthe-Amblève 12, place Marcellis à Aywaille

- Comment soutenir nos enfants dans leur parcours scolaire ?
 - Comment les aider à développer des savoir-faire et des savoir-être ?
 - Comment renforcer leurs capacités à gérer les émotions et les conflits pour une vie sociale plus harmonieuse ?
- Echanger entre parents, c'est :
- se sentir moins seuls face à cette responsabilité,
 - partager ses expériences,
 - réfléchir ensemble à des pistes d'action basées sur une attitude positive de bienveillance.



Intéressés ? Inscrivez-vous pour le 17 janvier à l'AMO la Teignouse : 04 369 33 30 ou au planning familial : 04 384 66 99

Un de vos proches souffre de désorientation ?



Vous vivez avec un conjoint ou vous occupez d'un parent atteint d'Alzheimer ou d'une autre forme de maladie qui entraîne une désorientation et des risques de « fugue » ou de disparition, ce projet peut vous aider à prévenir les risques.

Le 22 juin dernier, la zone de police Secova et la Commune d'Aywaille ont signé un nouveau protocole concernant la disparition Seniors au domicile, en collaboration avec la Ligue Alzheimer, la Cellule Disparition de la police fédérale, ainsi que le Parquet de Liège.

Le CPAS et les services d'aide à domicile intervenant à Aywaille sont donc partenaires et signataires du projet.

Pourquoi nouveau ?

Parce que cette démarche fait suite au protocole signé il y a deux ans avec les maisons de repos du territoire de la zone.

En effet, en tant que service de police, nous sommes régulièrement confrontés à la dispari-

tion de personnes désorientées, à partir de leur domicile ou de leur lieu de résidence en maison de repos. Dans un certain nombre de cas, nous collaborons avec la cellule disparition pour mener les recherches avec les moyens supplémentaires dont celle-ci dispose (hélico, chiens de recherche ...).

En fonction des circonstances météorologiques (fortes chaleurs, grands froids), du lieu de la disparition (proche de lieux dangereux ...), certaines de ces disparitions peuvent malheureusement avoir des conséquences graves. Nous sommes donc particulièrement sensibilisés à cette problématique. C'est pourquoi, il est essentiel pour nos services de pouvoir disposer des renseignements utiles concernant la personne à rechercher et ses habitudes, de manière à activer les moyens adéquats le plus rapidement possible.

Le projet a pour but de favoriser la collaboration entre les partenaires intervenant au domicile des personnes atteintes de démence (CPAS, fédérations de médecins, services d'aide et de soins à domicile ...) pour rassembler avec les familles, toutes les informations utiles et les placer dans un lieu connu de tous les intervenants.

L'idée originale du projet est de mettre à disposition des partenaires, des outils concrets (fiche identitaire remplie par les proches et reprenant les informations nécessaires aux services de police pour entreprendre rapidement les bonnes démarches en cas de disparition). Par convention, ces documents seront placés dans une boîte avec un autocollant aux couleurs du projet et la ligue Alzheimer, forte de son expérience, suggère que cette boîte soit rangée au frigo. De plus, une fiche reprenant les coordonnées de la personne de contact devra être collée derrière la porte d'entrée du lieu de résidence.

Cette pratique commune devrait permettre à nos services d'agir avec professionnalisme et rapidité en cas de disparition.

Envie d'en savoir plus ?

Une fiche explicative est disponible sur le site internet de la zone de police (www.secova.be) et sur celui de la Commune (www.aywaille.be).

Comment participer au projet ?

Vous êtes déjà en contact avec un service d'aide : parlez-en à votre intervenant qui pourra remplir avec vous les documents utiles.

Vous n'êtes pas encore aidé : parlez-en à votre médecin traitant ou contactez le CPAS d'Aywaille ou le PCS, pour demander à bénéficier du projet.



Numéros utiles

Ligue Alzheimer :

04 229 58 10 - www.alzheimer.be

CPAS d'Aywaille : 04 364 05 34

PCS : 04 364 05 26

Commune d'Aywaille : 04 384 40 17

Zone de Police Secova – SAPV :

04 364 22 18

Remises à niveau

Remettez vos connaissances en français et en mathématique à niveau !

Vous devez passer des tests d'admission pour rentrer dans une formation qualifiante (Forem, Promotion sociale ...) ?

Vous devez passer des tests pour obtenir un emploi (BPost, SNCB, Police ...) ?

Vous avez des difficultés à suivre la scolarité de vos enfants ?

Alors, la formation de base en français-mathématique (FOBA) est faite pour vous ! Elle permet une vraie progression professionnelle et est adaptée à un public adulte. Un test « diagnostique » permet de connaître votre niveau et d'adapter les cours au cas par cas, en fonction des difficultés rencontrées. Les professeurs

orientent également les cours selon les objectifs de chacun. Organisée à raison de

5 demi-journées par semaine au Centre Marcellin La Garde (S-Remouchamps) **de janvier à juin 2019**, elle vous permettra, entre autres, d'intégrer dans de bonnes conditions les formations qualifiantes qui débiteront au mois de septembre (aide-soignante, technicien de bureau, assistant en pharmacie...).

Les formations de Promotion Sociale sont gratuites pour les personnes inscrites au Forem, émergeant au CPAS ou reconnues par l'AviQ.

Infos complémentaires et planning auprès de
Emploi Aywaille : 0490 44 54 37 – emploi@aywaille.be
www.ova-emploi-formation.be

EPN - Planning des formations

A la suite des formations organisées depuis octobre visant l'utilisation d'internet pour se faciliter la vie quotidienne, de nouveaux thèmes seront abordés début 2019 :

Budget/économie (16 et 23 janvier) : utiliser des sites comme Luminus, Resa, myproximus... vérifier la consommation, encoder les relevés, comparer les tarifs, faire des simulations... et gérer votre budget. Apprendre l'achat et la vente en ligne en toute sécurité.

Emploi (30 janvier, 6 et 13 février) : Utiliser efficacement internet dans votre recherche d'emploi sur les sites du Forem, Indeed, Selor, Mycareer, syndicats... et organiser une recherche efficace et approuvée par le Forem.

Réseaux sociaux (13 et 20 mars) : Gérer son identité numérique, paramétrer correctement ses comptes et connaître ses droits pour éviter des soucis sur les réseaux sociaux tels que Facebook...



Ces formations sont proposées gratuitement aux habitants d'Aywaille. Joyeuses fêtes de fin d'année !

Les EPN seront fermés du lundi 24 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019 inclus.
Les permanences reprendront le mercredi 9 janvier 2019.

EPN d'Aywaille – Rue de la Heid 8A
EPN de Sougné-Remouchamps
Centre Marcellin La Garde, Rue de la Reffe 9
Bibliothèque d'Aywaille, Rue N. Lamercy 7

Rens. et inscriptions : 04 263 87 14
0490 44 54 37 – epn@aywaille.be
epn.pierre.lottin@gmail.com

STUDENT DAY

Tu souhaites trouver un job étudiant mais tu ne sais pas comment faire : comment rédiger ton CV, quelles sont les entreprises qui engagent, combien de jours peux-tu travailler... ?



Alors viens au STUDENT DAY le samedi 9 février 2019, de 9h30 à 12h30 à l'Hôtel de Ville d'Aywaille. Tu y trouveras gratuitement toutes les infos dont tu as besoin pour décrocher un job :

- atelier CV, lettre et entretien d'embauche pour préparer ta candidature ;
- informations légales : contrats, nombres de jours autorisés... ;
- agences d'intérim, offres d'emploi et contacts directs avec des employeurs.

Vous êtes employeurs et vous souhaitez recruter des étudiants ?
Contactez-nous et venez au Student Day gratuitement pour recruter votre personnel pour la saison 2019.

Infos : Emploi Aywaille, 0490 44 54 37
emploi@aywaille.be
www.ova-emploi-formation.be



Asbl AGISCA - CSLI

Eclairage LED

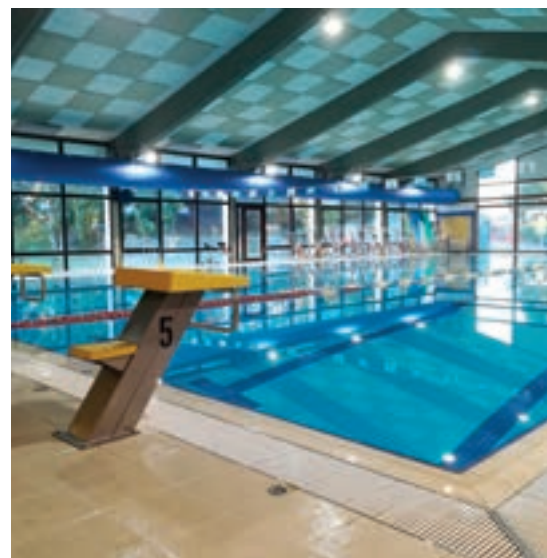
Dans la continuité de l'amélioration de nos infrastructures et de la recherche d'économie d'énergie, l'AGISCA a procédé au remplacement des lampes sodium-mercure (prochainement interdites d'usage par l'Europe) des éclairages des terrains de football par des projecteurs LED.

Avec un éclairage moyen de 131 lux pour le terrain de la piscine et de 147 lux pour le synthétique, nous atteignons largement les normes fixées à 100 lux pour les D2 et D3 amateurs, 80 lux pour les provinciales (fiche Infra-ports).



Terrain de football de la piscine d'Aywaille.

Toutes nos installations seront fermées du 24/12/18 au 01/01/19 inclus (Piscine, Hall omnisports, Centre récréatif, stade Porallée).



Piscine d'Aywaille.



Pour plus d'infos : www.agisca.be
Agisca asbl Aywaille

Danielle CORNET,
Présidente de l'AGISCA

La place Joseph THIRY

Nous avons le plaisir de vous annoncer la sortie du livre d'Etienne COMPERE retraçant l'histoire de la place d'Aywaille. Abondamment illustré de photos en couleur et de «réclames», il vous rappellera le temps où l'on prenait plaisir «à faire ses courses» sur la place Joseph Thiry. Tout au long de cet ouvrage, vous allez encore découvrir l'histoire de chaque immeuble bordant cette place, ainsi que celle de la pompe, du kiosque, du pont et maintes anecdotes. Lieu convivial et festif par excellence, théâtre de maints événements importants, officiels ou non, la place d'Aywaille c'est le «centre» important et renommé de l'activité commerciale au sein de la vallée de l'Amblève avant son éclatement.

Au Moyen-âge, plusieurs auberges et cabarets accueillants y côtoyaient le moulin banal et la halle, tributaires du prieuré Saint-Pierre installé au centre de la localité. Au 15^e siècle, Philippe II favorisa l'essor commercial local en octroyant la faculté d'y tenir des foires et marchés. Il faut attendre le 19^e siècle pour voir s'épanouir pleinement le commerce aqualien : à côté des incontournables boulangeries, forges et boucheries, s'ouvrent des échoppes proposant des aunages, des articles de quincailleries, des cuirs, etc. Petit à petit, une grande partie des maisons particulières sont transformées en boutiques. Fruit de longues et patientes recherches, Etienne COMPERE espère que cet ouvrage vous captivera et

ravivera des souvenirs bien agréables. L'auteur vous remercie pour l'intérêt apporté à ses différentes publications et, s'il osait... que rien ne vous empêche d'en parler autour de vous !

« La place Joseph Thiry à Aywaille » au prix de 27 € frais d'envoi compris, à virer au compte BE60 0618 7698 6070 d'Etienne Compère, avec mention de l'adresse de livraison en communication.

« Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde »



Ce message de Gandhi reflète merveilleusement bien l'état d'esprit et la dynamique qui se trouvent au cœur du mouvement « Aywaille Demain » depuis son lancement et qui prévalent toujours à l'heure où sont écrites ces quelques lignes, à l'aube d'une nouvelle législature communale et à quelques encablures de la nouvelle année...

Cette recommandation universelle renvoie tout d'abord à la mission et à la promesse sincères auxquelles doivent se plier tout représentant politique digne de ce nom et tout citoyen responsable : celle de donner du sens à ses initiatives, d'accorder ses paroles à ses actes ainsi que sa manière de penser et de dire, à son mode de vie et à sa façon d'agir. Elle doit par ailleurs interpeller certains responsables politiques qui ont parfois tendance à décider

dans leur tour d'ivoire en faisant abstraction du fait que le bien commun se co-construit si l'on veut qu'il reste partagé et qu'il soit compris et accepté ; qu'il faut activer et stimuler la citoyenneté ancrée en chacun de nous et que celle-ci ne se résume pas à déposer à intervalle régulier un bulletin de vote dans une urne.

En effet, les représentants politiques doivent pouvoir être à l'écoute, dialoguer, se remettre en question, associer et miser sur l'intelligence, le bon sens et la créativité des citoyens pour bâtir les projets communaux et conduire leur commune à bon port au bénéfice de la population dans son entièreté. C'est cette conception de la « gestion de la cité » qui a guidé les pas d'Aywaille Demain jusqu'ici et qui guidera son action politique pour les six années à venir et au-delà...

Cette maxime invite aussi à prendre conscience du rôle que chacun de nous peut jouer autour de lui

pour apporter sa pierre à l'édifice et tendre vers un présent et « des lendemains qui chantent ». C'est un appel fort à passer d'une place de simple spectateur des événements à celle d'acteur engagé. Et celui-ci doit résonner d'autant plus fort et nous inspirer encore davantage aujourd'hui que nous nous trouvons en cette fin d'année à un moment où chacun regarde dans le rétroviseur pour se projeter en 2019, pèse ses difficultés, ses joies et celles des autres et s'adonne au jeu traditionnel des bonnes résolutions et des bonnes actions à prendre pour les semaines et les mois à venir...

Nous vous souhaitons de lumineuses et de chaleureuses fêtes de fin d'année.

**Pour l'équipe d'Aywaille Demain,
Vincent MOYSE, Daniel RIXHON,
Marc GILSON, Loïc GERMAIN,
Mélanie LEPONCE et Jean CLOSE**

Quelle est la place de l'écologie dans la politique communale ?



Lors des dernières élections du 14 octobre, ECOLO a remporté un beau succès qui lui permet de passer de 1 à 3 sièges au sein du Conseil communal. Nous voulons tout d'abord féliciter les habitants de notre commune. Grâce à vous, les élections se sont déroulées dans un climat serein où chaque opinion a pu s'exprimer démocratiquement. Plus particulièrement, nous remercions aussi toutes les personnes qui nous ont accordé leur confiance en votant pour notre liste. L'actualité récente nous confirme dans l'urgence de la transition écologique. Le GIEC a publié en octobre dernier, un rapport très préoccupant sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1.5 °C. On ne compte plus les mises en garde sur l'état de pollution de nos océans par des plastiques de toute nature. On en retrouve des traces jusque dans nos intestins. Dans un autre domaine, le WWF vient de lancer un cri d'alarme, dans son dernier rapport planète vivante. En 40 ans, nous avons perdu 60% des populations sauvages sur Terre. On

pourrait encore citer l'érosion et la perte de fertilités des sols, la pollution des eaux de surface et souterraine, etc.



Photo de Pawel Czerwinski on Unsplash

Changer de trajectoire est un défi immense. Tous les échelons de la société sont concernés, y compris le niveau communal. Et ne nous y trompons pas, l'écologie ne se limite pas à la réduction des consommations énergétiques, à la chasse aux

déchets sauvages ou à la protection des zones naturelles. C'est l'ensemble des politiques communales qui doivent désormais intégrer la question environnementale. Prenons quelques exemples. La façon dont on urbanisera Aywaille aura un impact sur l'utilisation des sols, sur la demande de mobilité individuelle. Le soutien aux circuits courts et à l'économie locale seront déterminants pour promouvoir des pratiques agricoles durables. L'action sociale et la culture, la participation citoyenne seront des leviers majeurs pour permettre à chacun de s'épanouir et de participer activement à la transformation de notre monde. C'est conscients de ces enjeux que nous entamons ce nouveau mandat de 6 ans. Avec vous, nous comptons bien remettre la question écologique au centre de la vie politique locale.

Enfin, nous souhaitons profiter de ces quelques lignes pour souhaiter à toutes et tous nos meilleurs vœux pour l'année 2019.

Corine DUBOIS-DARCIS, Daphné WISLEZ et Yves MARENNE pour ECOLO Aywaille

Vitesse ...



Il y a peu, sur un réseau social bien connu, sur une page bien précise, j'ai lu un post de quelqu'un qui se plaignait de la vitesse des véhicules circulant dans sa rue. Ce message a rapidement été suivi de réponses apportant une surenchère aux propos ou apportant d'autres éléments,

d'autres plaintes, pour d'autres vitesses dans d'autres rues. Je me suis amusé à quelques recherches et me suis aperçu que ceux qui se plaignaient virulemment des autorités, de la police, des gens, des infrastructures..., étaient aussi les personnes qui, sur d'autres sites, dénonçaient les contrôles de la police. Cela veut donc dire : que dans sa propre rue, on exigerait bien deux policiers de faction en permanence, un radar, des infrastructures... Mais, paradoxalement, ailleurs, quand ces mêmes personnes croisent un contrôle de police ou un radar, elles en font directement part à la collectivité. Je trouve cela vraiment délirant mais aussi très inquiétant. Tout comme ces pétitions provenant d'un même quartier qui nous amènent à effectuer des contrôles où ce sont les signataires qui sont verbalisés. Je laisse ceci à votre réflexion.

Parlons encore sécurité routière ...



En hiver, les usagers faibles qui empruntent la voie publique, doivent absolument se rendre plus visibles. Nos routes ne sont pas toutes munies de cheminement protégé, certaines de nos voiries sont exiguës et parfois insuffisamment éclairées.

En hiver, aux heures de pointe, il fait noir. Pour ces raisons, pensez à vous munir d'éléments qui vous rendent visibles de loin. Il existe tout le panel nécessaire en matière de fluo, réfléchissant, lampe..., pour que vous trouviez, à moindre coût, de quoi vous rendre visibles de plus loin et ainsi contribuer à la sécurité de tous.

Sur ce, le personnel du Poste de police locale d'Aywaille et moi-même, vous souhaitons de passer de très heureuses fêtes en toute sécurité et vous présentons nos meilleurs vœux pour l'an neuf.

Philippe CLAESSEN,
Chef du Poste local d'Aywaille

Cameras de surveillance

La loi du 21 mars 2007 réglant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance (loi caméra) a été profondément modifiée par la loi du 21 mars 2018.

Vous possédez une caméra de surveillance ?

3 gestes à ne pas oublier :

1. La déclaration
2. Le registre
3. Le pictogramme



La déclaration des caméras s'adresse :

- au particulier qui installe une caméra pour surveiller l'entrée de sa maison ou le jardin autour de celle-ci ;
- le gérant d'un magasin qui installe une caméra de surveillance pour surveiller sa vitrine ou les rayons du magasin ;
- les entreprises qui installent des caméras pour prévenir leurs bâtiments contre le vol, les dégradations, les effractions...
- ...

Seule exception : la personne physique qui installe, à l'intérieur de son habitation privée, une caméra de surveillance, à des fins personnelles et domestiques.

Les déclarations doivent être introduites électroniquement via www.declarationcamera.be

Quand : avant la mise en service.

Si vous avez déjà déclaré vos caméras sur le guichet électronique de la Commission de la Protection de la vie privée, vous avez jusqu'au 25 mai 2020 pour refaire votre déclaration sur www.declarationcamera.be.

Chaque année, votre déclaration doit être validée et, si nécessaire actualisée.

Informations supplémentaires ? Consulter le manuel de l'utilisateur sur www.besafe.be

Brochure d'information disponible à l'accueil de l'Administration communale durant les heures d'ouverture des bureaux.

Semaine européenne de la mobilité

Du 16 au 21 septembre dernier, les enfants de 5ème et 6ème primaire de l'école La Redoute à Sougné-Remouchamps ont participé à des ateliers sur la mobilité et les moyens de transports alternatifs, doux et respectueux de l'environnement.

Encadrés par le Service mobilité de la Commune et le Chef de poste de la police d'Aywaille, ils se sont rendus en vélo à l'Hôtel de Ville, pour présenter des affiches réalisées en classe. Sur le parcours, les élèves ont été sensibilisés aux dangers et aux bonnes attitudes à adopter lorsqu'on se déplace en vélo dans la circulation. C'est autour d'un petit déjeuner que chacun a pu, ensuite, échanger ses impressions et expériences.



C'est aussi avec le Chef de poste et le Service mobilité que les enfants du Centre de réfugiés de la Croix-Rouge à Nonceveux ont reçu une formation à la sécurité sur le chemin de l'école.

Venant d'horizons divers, ces enfants n'ont pas toujours conscience des dangers que représente la circulation automobile. Un aller-retour école - centre a permis de les familiariser aux règles du code de la route, aux précautions à prendre et aux attitudes à adopter pour se déplacer en sécurité.



Un document reprenant le tout a été distribué à l'attention des parents. Des aménagements pour signaler et sécuriser le cheminement piétons seront encore prochainement réalisés à l'endroit.

Visibilité et sécurité sur le chemin de l'école

Le manque de visibilité, l'imprévisibilité des enfants et, souvent les mauvaises habitudes des parents, sont responsables de nombreux accidents sur le chemin de l'école.

A l'occasion de la semaine de la mobilité, une campagne de prévention a été lancée sur le thème :

RENDEZ VOTRE ENFANT VISIBLE !!

Un document, reprenant conseils et bonnes habitudes à prendre a été distribué aux parents et élèves des écoles primaires de la Commune.

Sensibilisation du personnel communal

Toujours dans le cadre de cette semaine, le personnel communal a eu également l'occasion de tester d'autres formes de déplacements que la voiture individuelle comme les transports en commun, le covoiturage, le vélo ou encore la marche.

Jérôme BIEUVLET
Echevin de la Mobilité

Covoit'stop : un coup de pouce pour la planète



Se déplacer en autopstop de manière originale et en toute sécurité, c'est possible grâce au service Covoit'Stop implémenté dans votre commune.

Ce système est une des alternatives proposées par la Province de Liège en matière de mobilité durable à laquelle Aywaille a adhéré en rejoignant les 41 autres communes participantes ; le tout comprenant 543 arrêts installés à des endroits stratégiques où un piéton peut facilement se faire embarquer par un automobiliste.

Liberté, flexibilité et sécurité

Ce service se veut complémentaire aux transports en commun et offre la possibilité à ceux qui ne possèdent pas de véhicule de pouvoir se déplacer dans un cadre défini, certes, mais qui préserve le principe fondateur de l'auto-stop, la liberté.

L'inscription est gratuite et s'effectue sur le site www.covoitstop.be. Après signature de la charte, les conducteurs et les piétons reçoivent, via la Commune, une carte de membre, et un autocollant si vous êtes un automobiliste. Ensuite, il s'agira tout simplement de repérer les arrêts Covoit'Stop sur la cartographie « Mobilité

durable » sur le site de la Province de Liège et, sans qu'un arrangement préalable ne soit nécessaire, un trajet peut s'envisager, assurant la flexibilité du système.

Enfin, une vérification du numéro des membres partageant le trajet est possible via un numéro central 0475 54 12 32. Cette identification à la fois des piétons et des conducteurs leur assure de covoiturer en compagnie d'utilisateurs sérieux, garantissant la sécurité de chacun.

Un geste citoyen

Ce service repose entièrement sur le civisme et la solidarité entre utilisateurs. Que vous soyez soucieux de lutter pour le développement d'une mobilité durable ou de créer, au sein de votre quartier, un espace de vie convivial permettant de resserrer les liens sociaux, ce service est pour vous !

En pratique

- Je suis piéton : je me rends à un arrêt Covoit'Stop. Je montre la carte Covoit'Stop que je reçois lors de mon inscription.
- Je suis automobiliste : je place sur mon pare-brise la vignette autocollante que je reçois lors de mon inscription. Libre et sans obligation, je m'arrête pour charger un piéton à un arrêt Covoit'Stop.



Maison Croix-Rouge Aywaille-Hamoir-Ouffet

Local : rue Ladry, 25 - 4920 Sougné-Remouchamps
Présidente : Josette LESPAGNARD 0497 52 89 69

Le saviez-vous : En Belgique, 1 personne sur 5 connaît la précarité et 1 famille sur 4 vit en dessous du seuil de pauvreté !!

Plus de 1,7 million de personnes doivent choisir entre se vêtir, se chauffer et se nourrir quand les températures baissent ! Pour contribuer à parer à cette situation, **26826 kg d'aliments** provenant du FEAD (Fond Européen d'Aide aux plus Démunis) & **180 colis alimentaires** (achetés sur fond propre) ont été distribués en 2017 par les bénévoles de votre Maison Croix-Rouge, pour près de **4500 adultes & enfants** des différentes communes de notre MCR. Cela ne se fait pas par magie, il s'agit d'actions de terrain qui demandent du temps et de l'énergie ! Alors que le plan hiver se met en place, **nous avons besoin de bras et de fonds...**

Vous aussi, contribuez à notre action : devenez bénévole ou faites preuve de générosité !

Intéressé ? Contactez Josette LESPAGNARD j.lespagnard@hotmail.fr - 0497 52 89 69 ou effectuez votre don sur le compte **BE72 0682 0036 2116 de la Maison Croix-Rouge Aywaille-Hamoir-Ouffet** avec la mention « Don » sur votre virement.

N'oubliez pas que nous restons à votre disposition pour la location de **matériel paramédical** : lit médicalisé et le matelas adéquat (prévention ou soin des escarres), lève-personne, verticalisateur, fauteuil roulant, chaises de toilette, béquilles, déambulateurs...

Nous sommes joignables au 0497 52 89 68 du lundi au samedi et une permanence est organisée rue Ladry 25 à 4920 Remouchamps les mercredis, de 14 à 18h et sur rendez-vous pour les urgences.

Et si ce n'est pas encore fait, venez rejoindre la grande famille des **donneurs de sang**. Quelques minutes de votre temps peuvent sauver une vie ! (Rens : J. ECHTERBILLE, 0475 86 38 04).

Prochaines collectes de sang :

Remouchamps : Institut Saint-Raphaël, le 11 janvier 2019 de 17h30 à 20h.

Aywaille : Athénée Royal, le 18 janvier de 17h30 à 20h.

Harzé : ancienne Maison communale, le 29 janvier de 18h à 20h.

Awan : Car devant l'Ecole rue Wacostet, le 31 janvier de 17h à 19h.

Toutes les dates et lieux de collecte sur : <https://donneurdesang.be/fr/>

Heid des Gattes - Programme des visites guidées en 2019



Toutes les visites sont guidées par l'équipe de la réserve.

Le samedi : départ à 14h et retour à 17h.

Le dimanche : départ à 9h30 et retour à 12h30.

Samedi 2 et dimanche 3 février : l'Amblevé, la hêtraie, les mares et la falaise au cœur de l'hiver. RV au pied du Goiveux, rue du Halage 95 à 4920 Aywaille.

Samedi 16 et dimanche 17 mars : la Chefna, fabuleux torrent ardennais. RV au hameau de Quarreux à 4920 Aywaille (le

long de la route Remouchamps - Trois-Ponts à la limite avec Stoumont) (dans le cadre du PCDN et avec le concours du CRAmblevé).

Samedi 20 et dimanche 21 avril : les oiseaux chantent. Les orchidées printanières fleurissent les pâtures. RV à l'église de Sougné rue du Passeur d'eau 4920 S-Remouchamps.

Samedi 11 et dimanche 12 mai : les secrets de la forêt de ravin à Rouvroux. RV au bunker du hameau de Martinrive à 4920 Aywaille entre Aywaille et Comblain-au-Pont.

Samedi 6 et dimanche 7 juillet : libellules, papil-

lons, lézards... c'est l'été au Goiveux. RV au pied du Goiveux, rue du Halage 95 à 4920 Aywaille.

Samedi 17 et dimanche 18 août : des mares du Fond de Kin au Thier Bosset.

RV devant l'administration communale d'Aywaille, rue de la Heid 8 à 4920 Aywaille (dans le cadre du PCDN et avec le concours du CRAmblevé).

Samedi 14 et dimanche 15 septembre : les mares et la prairie à colchiques des Fossettes.

RV parking polyclinique du CHU à Aywaille, rue de Septroux 3 à 4920 Aywaille.

Samedi 19 et dimanche 20 octobre : parfum de champignons et de fougères, parfum d'automne. RV à l'église de Sougné, rue du Passeur d'eau à 4920 S-Remouchamps.

Rens : jmdarcis@yahoo.fr - 0498 51 50 10 - 0499 36 79 42 www.heiddesgattes.be

Campagnes humanitaires...



Iles de paix

Grande campagne annuelle de sensibilisation et de récolte de fonds les 11, 12 et 13 janvier 2019. L'argent récolté par la vente de modules, bracelets et essuies en coton permet de financer d'importants projets de développement en Afrique et en Amérique latine.

Infos : www.ilesdepaix.org



Campagne Action Damien

Action Damien partira en campagne les 25, 26 et 27 janvier

2019. Soutenez l'action en vendant ou en achetant les marqueurs (6 € la pochette de quatre) ou en faisant un don (déductible fiscalement à partir de 40 €) sur le compte BE05 0000 0000 7575.

Partez avec les Chantiers Damien, au Bangladesh, en Inde, au Congo ou en Amérique latine et participez à la construction ou à la rénovation sur place d'un dispensaire ou d'une autre infrastructure médicale.

Infos : www.actiondamien.be



Opération Gaufres

Du 15 février au 3 mars 2019, l'Arche d'Aywaille, via son opération Gaufres, récoltera de l'argent pour les institutions accueillant des personnes en situation d'handicap.

Infos : 04 384 85 42



Opération Arc-en-ciel

Les 16 et 17 mars 2019, grande opération de récolte de vivres non périssables par l'Asbl Arc-en-Ciel au bénéfice d'associations d'enfants (maisons d'hébergement, maisons de quartier, écoles de devoirs, maisons de jeunes, etc.). Des milliers de jeunes bénévoles se mobiliseront encore pour récolter en porte-à-porte, dans les écoles, à la sortie de grands magasins... Les dons reçus par les associations leur permettent d'organiser des journées de loisirs et des vacances actives pour les jeunes dont elles s'occupent.

Infos : 02 675 73 11 - www.arc-en-ciel.be



Un mois d'été pour la santé d'un enfant biélorusse

Pour renforcer son système immunitaire, l'enfant, fille ou garçon âgé entre 7 et 12 ans, a besoin d'un séjour de quatre semaines dans notre région.

La cotisation annuelle est de 15 €, la participation au voyage de l'enfant et l'assurance soins de santé s'élèvent à 120 €. L'enfant (qui n'est pas malade) est assuré (tous les frais médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers sont remboursés sur base du tarif mutuelle).

Pour communiquer avec lui, des interprètes sont à votre disposition 24h/24. Notre association vous remettra un lexique très pratique.

Par la suite, avec votre autorisation, nous nous rendons à votre domicile pour répondre à toutes vos questions.

Asbl ASET rue du Bief, 37 à 4650 Herve

Josine DERU, 0476 48 42 00

Colette CLAUS, 0494 71 75 09

Léona BOVERIE, 0479 78 12 22

aset@skynet.be - www.aset.be/accueilir

Félicitations aux organisateurs de manifestations sportives responsables !

Deux années se sont déjà écoulées depuis la présentation et l'introduction de notre charte de bons comportements à adopter ainsi que les nouvelles modalités visant à encadrer organisateurs et participants de manifestations sportives.

Le but visé était et est toujours d'entourer au mieux les organisations passant par les forêts (marches, joggings...) ou sur nos routes et chemins (randonnées cyclos...). Grâce à la collaboration et à la responsabilisation de chacun, la nature se voit préservée et chaque usager partage l'espace et circule dans le respect de chacun.

C'est ainsi que 16 joggings et 29 marches ont pu se dérouler avec succès et sans encombre grâce à l'encadrement nécessaire à la pérennité de ce type de manifestations de plus en plus nombreuses.

Afin d'entamer une nouvelle saison sur la même lancée, nous vous rappelons, ci-dessous, les modalités d'introduction d'un dossier pour l'autorisation d'une organisation ou d'un passage d'une manifestation sportive sur le territoire de notre commune. Le dossier devra nous parvenir par courrier à l'Administration communale d'Aywaille, rue de la Heid, 8 à 4920 Aywaille, au plus tard 2 mois avant la date de l'évènement et contenir :

- la charte pour les organisateurs de manifestations sportives signée par vos soins, disponible sur le site Internet (aywaille.be > notre commune > vie pratique > sport > documents utiles) ;
- la date de l'évènement, le lieu de départ et



- d'arrivée, les éventuels points de ravitaillement ;
- le tracé du parcours sur carte IGN, en double exemplaire, avec mention du sens du parcours, et du nombre de km ;
- le visuel du balisage personnalisé qui sera utilisé ;
- le nombre de participants attendus ;
- les heures de départ, de passage sur la Commune et d'arrivée ;
- la publicité de la manifestation et tous les autres renseignements utiles (inscriptions, catégories...) ;
- l'éventuelle demande d'aide logistique.

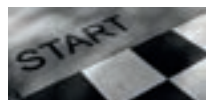


Pour faciliter vos démarches et améliorer le suivi de vos demandes, nos services travaillent actuellement sur un formulaire type de déclaration regroupant les caractéristiques de la manifestation ainsi que l'aide logistique éventuellement souhaitée.

Infos complémentaires :

Elodie DAMBLON 04 364 05 06

elodie.damblon@aywaille.be



Premières organisations sportives aqualiennes de l'année !

Samedi 19 janvier : Trail des Rois barges à Havelange

Dimanche 20 janvier : Marche Adepts à l'Ecole libre

Dimanche 3 février : Marche des Gad'lis au Centre récréatif

Dimanche 10 février : Marche Adepts à Havelange

Samedi 23 février : Jogging la Triplette des Gattes à l'Institut St-Raphaël

Dimanche 24 février : Randonnée VTT Les Forêts aqualiennes au Centre sportif

Samedi 30 mars : Courses cyclistes pour cadets et juniors à Havelange et Concours Ring belge rue Vieille Chera

Dimanche 31 mars : Marche Adepts à l'Athénée Royal

Dimanche 7 avril : Marche brassicole au départ de l'Ecole La Redoute

Dimanche 14 avril : Coupe de Belgique C1 Bike Trial au Centre sportif

Samedi 20 et dimanche 21 avril : Classic Clubman Trial au Centre récréatif



Les bureaux de l'administration communale seront fermés ces :

**Mardi 25 décembre 2018,
Mercredi 26 décembre 2018
& Mardi 1er janvier 2019**

**Donc pas de permanence
les mardis 25.12.18 et 01.01.19**

La permanence du SPF sécurité sociale pour les personnes handicapées n'aura pas lieu le 01.01.19

Conseils sécurité



Les fêtes de fin d'année sont une période agréable et conviviale, mais chaque année, de nombreux incidents sont enregistrés. Il est possible d'éviter un incendie domestique en prenant quelques mesures de précaution.

Sapin et décorations de Noël

Vous préférez un sapin de Noël naturel ? Dans ce cas, achetez-en un avec racine. Arrosez-le régulièrement pour éviter qu'il ne sèche et pour limiter les risques d'incendie. Ne déposez pas votre sapin trop près de rideaux ou autres objets pouvant facilement prendre feu, comme un poêle de chauffage ou un feu ouvert.

Utilisez de préférence un éclairage LED : ce type d'éclairage produit moins de chaleur et en plus, il consomme moins. Vérifiez également les fils de vos lampions pour

vous assurer qu'ils ne sont pas endommagés et n'oubliez pas d'éteindre ceux-ci lorsque vous allez dormir ou que vous vous absentez longtemps.

Bougies : convivialité et sécurité

Placez les bougies sur un support stable que vous aurez déposé sur une surface plane. Et, mieux encore, mettez-les dans un support en verre de manière à les protéger des courants d'air. Ne laissez jamais d'enfants seuls dans une pièce où brûlent des bougies. Pas même un bref instant. Pour terminer, placez vos bougeoirs ou photophores dans un endroit où vous pouvez les voir. Ne les déposez pas à proximité de matières inflammables, comme des rideaux.

Fondue et gourmet

Utilisez de préférence un appareil électrique pour fondue ou gourmet. Placez-le le plus près possibles de la prise pour éviter que quelqu'un ne trébuche sur le fil ou ne renverse tout. Ayez une couverture anti-feu à portée de main pour pouvoir éteindre sur-le-champ un début d'incendie.

Pour aborder l'hiver en toute sécurité

Si vous utilisez le bois comme combustible, accordez la préférence aux essences de types feuillus (chêne, hêtre, frêne...) plutôt qu'aux résineux qui encrassent plus facilement le conduit de votre cheminée. Votre bois doit également être bien sec (3 ans de séchage au minimum). Nous vous rappelons qu'il convient de faire ramoner le conduit de votre cheminée régulièrement par un technicien qualifié qui pourra également inspecter l'état général de votre installation.

En fonction du type d'installation, la périodicité du ramonage est la suivante :

- **Chauffage central au mazout** : un ramonage annuel est imposé par la loi ;
- **Poêles à charbon, mazout et bois** : un ramonage deux fois par an est vivement recommandé suite aux dépôts de suie qui peuvent être importants ;

- **Appareil au gaz** : faites contrôler votre conduit chaque année. Un nid d'oiseau, des briquillons ou des feuilles peuvent perturber le tirage de votre cheminée ;
- **Monoxyde de carbone** : ne minimisez pas les risques du monoxyde de carbone encore appelé le « tueur silencieux ». Les installations au gaz doivent être contrôlées régulièrement, idéalement une fois par an. Aérez les pièces et avertissez immédiatement le 112 si vous ressentez l'un des symptômes suivants : étourdissements, maux de tête, etc. Afin de prévenir tout risque d'intoxication, nous vous conseillons l'installation de détecteurs CO à proximité des appareils concernés.

Feux d'artifices, ne gâchez pas votre fête



Les fêtes de fin d'année approchent et peut-être envisagez-vous de magnifier votre réveillon et d'éblouir vos convives en tirant un feu d'artifice. Attention cependant, des feux d'artifice de mauvaise qualité ou mal utilisés peuvent vite transformer une soirée de rêve en un véritable cauchemar. Brûlures, cécité..., chaque année de trop nombreuses personnes sont victimes d'accidents aux séquelles parfois irréversibles.

Suivez donc ces conseils pour ne pas gâcher votre fête :

Gardez à l'esprit que les feux d'artifice sont interdits sur le territoire de la commune d'Aywaille, à moins qu'une autorisation en bonne et due forme n'ait été délivrée.

Pour rappel, le règlement communal sur les sanctions administratives prévoit dans son **Chapitre VI (Les artifices, pétards et armes à feu et air comprimé) en son article 22** : Est passible d'une amende administrative en vertu du présent règlement toute personne qui fait usage de feux d'artifice ou de pétard sur le domaine public, sauf autorisation de l'autorité administrative.

Pour rappels encore :

- aux commerçants qu'il est interdit de vendre certains artifices aux mineurs et aux personnes de moins de 16 ans ;
- aux parents qu'ils sont responsables de ce que font leurs rejetons (les parents sont civilement responsables des dégâts ou des troubles que leurs enfants occasionnent voir art.1384 du code civil) ;
- que les animaux sont très sensibles aux pétards et peuvent s'enfuir de peur (merci pour eux).

Plus d'info : www.besafe.be



Vous souhaitez obtenir une composition de ménage, un certificat de résidence sans devoir vous déplacer à l'Administration communale ? De nombreux certificats du registre national sont désormais disponibles en ligne gratuitement via « Mon Dossier »

Rien de plus simple :

- Introduisez votre carte d'identité dans votre lecteur de cartes sur votre ordinateur et munissez-vous de votre code PIN
- Rendez-vous sur le site www.ibz.rn.fgov.be
- Dans le menu de droite « Applications pour le citoyen », cliquez sur « Mon Dossier »
- Cliquez sur <https://mondossier.rn.fgov.be>
- Dans le menu de gauche, cliquez sur « Certificats » et choisissez le certificat dont vous avez besoin
- Il vous reste à l'imprimer.

Ces documents ont la même valeur légale que lorsqu'ils sont retirés à l'Administration communale.

Découvrez-les sur <https://mondossier.rn.fgov.be>



Joyeuses fêtes à Aywaille



Du jeudi 6 au dimanche 9 décembre 2018

Marché de Noël à Aywaille

Dans les rues Hongrée et Saint-Pierre et dans le parking Saint-Pierre.

Info : L. FERON 0492 31 43 12

Samedi 15 décembre 2018

Marché de Noël à Remouchamps

Dès 17h et inauguration à 19h de la crèche thématique de Noël au pays des Gad'lis, rue de la Reffe 9. La crèche sera visible jusqu'au 6 janvier 2019.

Info : F. DESSY 0495 87 00 49

Vendredi 21 et samedi 22 décembre 2018

Marché de Noël à Kin

Présence d'une trentaine d'artisans et exposants, stand de nourriture et boissons.

Info : D. CORBESIER 0485 60 70 01

Samedi 22 décembre 2018

Guinguette de Noël à Deigné

Info : Julie BENOIT 0493 73 49 15

Dimanche 23 décembre 2018 à 15h

Concert de Noël par l'Ensemble Instrumental « Les Echos d'Aywaille » au Century, avenue François Cornesse.

Info : R. CHARLIER 04 384 46 43

Lundi 31 décembre 2018

Réveillon à Ernonheid à la salle « Li Vihe Scole », Ernonheid 1.

Info : Ph. VERDIN 0495 32 87 51

Lundi 31 décembre 2018 à 20h

Soirée dansante de la Saint-Sylvestre au Century
Organisé par l'Ensemble instrumental « Les Echos d'Aywaille ».

Info : R. CHARLIER 04 384 46 43

Samedi 5 janvier 2019 à 17h

Rendez-vous des Heyeux à Sougné-Remouchamps, organisé par les Cabris du Val d'Amblève.

Info : J. LAWARREE 04 384 63 89 – 0495 16 56 96

Concert de Noël
le mercredi 19 décembre 2018 à 18h

à l'Eglise de la Vierge des Pauvres à Baneux. Entrée gratuite.



Gala de danse classique
le samedi 30 mars 2019 à 19h30
et le dimanche 31 mars à 15h

à la Salle Mathieu de Geer, Place Juliéas 1 à 6940 Barvaux-sur-Ourthe. Le prix d'entrée sera de 12 € pour les adultes et de 5 € pour les enfants de moins de 12 ans. Réservations indispensables.

Info : 04 384 60 11 - www.academie-ova.be

Agenda de janvier à mars

Janvier 2019

Dimanche 20 janvier

Marche Adeps à Aywaille organisé par les Mouvements de Jeunesse.

Info : Vinciane DEPIERREUX 0473 73 95 15

Lundi 28 janvier à 20h15

Exploration du monde au C.R. à Remouchamps. Route Napoléon, Promenade sur les chemins de l'histoire par Daniel DRION.

Info : G. DESSY 04 384 52 47

Février 2019

Dimanche 3 février

Marche des Gad'lis à Remouchamps.

Info : Ch. BOVY 0495 69 35 64

Dimanche 10 février

Marche ADEPS à Havelange.

Info : D. Bonfond 04 384 53 15

Samedi 23 février

Jogging « La triplète des gattes » à Remouchamps.

Info : N. DEWULF 0471 71 22 47

Samedi 23 février

Randonnée cyclo « La Joseph Dejongd », 30 et 50 km, organisé par VC La redoute.

Info : A. MANGUETTE 0495 12 11 48

Dimanche 24 février

Carnaval des enfants à Remouchamps organisé par les Cabris du Val d'Amblève. Gratuit pour les costumés.

Info : J. LAWARREE 04 384 63 89
0495 16 56 96

Dimanche 24 février

Randonnée VTT « Les Forêts aquiliennes » 15, 25, 35, 45 km, organisé par V.C. La Redoute.

Info : A. MANGUETTE 0495 12 11 48

Lundi 25 février à 20h15

Exploration du monde au C.R. à Remouchamps. Croatie, Un trésor en Méditerranée par Patrick BUREAU.

Info : G. DESSY 04 384 52 47

Mars 2019

Du vendredi 1er au dimanche 3 mars

24e Salon des vins français au C.R. à Remouchamps organisé par Aywaille-Remouchamps-Initiative Asbl.

Info : www.salon-des-vins-remouchamps.be G. GERARD 0495 57 23 23
S. VANHOOF 0477 92 92 04

Vendredi 8 mars

Grand feu à Ernonheid organisé par l'Asbl Ernonheid Village.

Info : Ph. VERDIN 0495 32 87 51

Samedi 9 mars

Soupers buffets fromages, charcuteries, crudités, dessert au profit de l'Arche d'Aywaille à l'Institut Saint-Raphaël.

Info : M. COLLIENNE 04 384 77 24
G. CREPPE 04 384 58 99

Lundi 18 mars à 20h15

Exploration du monde au C.R. à Remouchamps. Côte est américaine, De New York à Miami par Marc POIREL.

Info : G. DESSY 04 384 52 47

Du jeudi 20 au dimanche 25 mars

1er RDV culturel au Château de Harzé (3e saison).

Info : 04 364 05 06
elodie.damblon@aywaille.be

Samedi 30 mars

Course cycliste pour cadets et Junior à Havelange.

Info : Asbl Le Guidon d'Or 0474 95 80 08

Samedi 30 mars

Concours ring belge S.R.S.H cat. 1, 2, 3 CAC à Aywaille.

Info : Ch. PATUREAU 0498420503
V. BALETTE 0496489857

Samedi 30 mars

Grand feu à Septroux organisé par les Mouvements de Jeunesse d'Aywaille.

Info : V. DEPIERREUX 0473 73 95 15

Dimanche 31 mars

Marche Adeps à Aywaille organisée par l'Association des Parents d'élèves de l'Athénée Royal d'Aywaille.

Info : C. MATHIEU aparaasbl@gmail.com

Inauguration dans la carrière du Goiveux



Une soixantaine de personnes étaient présentes lors de l'inauguration des nouveaux panneaux de la carrière du Goiveux.

Ces panneaux ont été subsidiés par un projet européen, le projet découvertes nature et le PCDN d'Aywaille.

Les panneaux font partie d'un projet plus global, ils mettent en évidence d'autres aménagements de la carrière.

Photos : Ch. Heinesch et Ch. Javaux

Cimetières nature : Merci pour le tri !



Depuis 2016, les labels cimetières nature fleurissent sur la commune. Ceci implique notamment le tri des déchets. Celui-ci a été mis en place lors de la Toussaint 2018 et vous y avez répondu favorablement. Merci à vous de participer à l'accueil de la nature dans les cimetières !

Pour rappel, les cimetières nature impliquent plus de végétation dans les cimetières (notamment les allées enherbées), la non utilisation des pesticides, la pose de nichoirs accueillant pour la biodiversité, la formation du personnel et la communication.

Une commune toujours plus propre



Sur la commune d'Aywaille, sept équipes se sont inscrites comme ambassadeurs de la propreté. Ces citoyens veillent à ce que leur quartier reste propre.

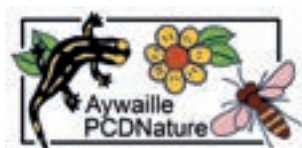
Nous avons régulièrement des citoyens qui demandent à ramasser des déchets, notamment une petite fille qui a ramassé des déchets avec ses amis à l'occasion de son anniversaire, en octobre.

Un tout grand merci à eux !

Nous comptons sur vous pour respecter ce travail effectué par

des bénévoles motivés.

Vous pouvez également participer, en vous engageant à réaliser certaines actions, en inscrivant votre équipe d'ambassadeur ou en participant au grand ramassage de printemps, fin mars. Plus d'infos : www.walloniepluspropre.be



PCDN

Vous êtes les bienvenus à la prochaine réunion en décembre 2018 !

Un fascicule sur les abeilles solitaires

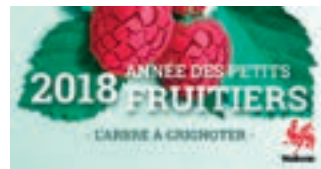


Un des projets 2018 du PCDN a pour but de publier une brochure sur les abeilles solitaires. Le contenu et les photos ont été réalisés par Madame Christine Devillers. Le graphisme, par le GREOVA.

Ce fascicule détaille avec précision et photos, les habitudes de ces insectes fascinants. Il donne aussi des conseils sur comment les observer et les accueillir au jardin.

La brochure est disponible gratuitement au service environnement.

Semaine de l'arbre 2018 : les petits fruitiers



La commune d'Aywaille a distribué 2175 arbres de la région Wallonne, ce 24 novembre. Des framboisiers, des myrtilles, des groseilliers, des cassis et d'autres espèces d'arbres.

Cette semaine de l'arbre était également l'occasion de mettre en œuvre plusieurs activités : ateliers nichoirs à insectes au centre d'accueil pour réfugiés de Sedoz, le 21 novembre et des stands expliquant comment accueillir la nature au jardin, lors de la distribution.

Fleurissement place Marcellis



Suite à l'appel à projet « verdissement des places publiques » de la Région wallonne, neuf nouveaux bacs ont été implantés sur la place Marcellis. Ces bacs contiennent des plantes comestibles, à chaque fois un arbre fruitier, des aromatiques, des fraisiers...

Vous pouvez bien entendu consommer les fruits tout en veillant au respect des plants.

Plus d'infos, conseils, inscriptions :

Service environnement de la Commune d'Aywaille : 04 364 05 19

E-mail : ecoconseil@aywaille.be

Entretien des trottoirs en période hivernale



Rappel : l'obligation de nettoyage, incombe, pour tout immeuble, terrain ou propriété, au principal occupant, personne physique ou morale. L'article du Règlement communal portant sanctions administratives suivant vise principalement l'entretien des terrains en période hivernale.

Chapitre V - La propreté et l'entretien des parcelles

Article 19

Est passible d'une amende administrative, en vertu du présent règlement, toute personne qui ne respecte pas les règles suivantes :

1° Tout riverain est tenu de nettoyer le trottoir et/ou l'accotement et la rigole qui se trouvent devant sa demeure ou sa propriété afin d'assurer la propreté, la salubrité et la sécurité de la voie publique. Cette obligation existe indépendamment du point de savoir si les trottoirs, accotements ou rigoles, dont question au premier alinéa, appartiennent au domaine public ou sont privés ;

2° En cas de chute de neige, les riverains balayeront le plus rapidement possible la neige qui encombre les trottoirs et accotements le long de l'immeuble qu'ils occupent sur une largeur d'un mètre le long des façades.

La neige sera mise en tas sur la chaussée le long des trottoirs. Au cas où la largeur du trottoir serait insuffisante, les tas seront concentrés sur la chaussée le long des trottoirs à la limite des propriétés.

En toutes circonstances, la neige ne pourra obstruer les rigoles, ni les avaloirs de voirie, ni dissimuler les bouches d'incendie. Des ouvertures seront, en outre, pratiquées dans les tas continus de manière à faciliter l'accès de chaque habitation et la circulation des piétons sur le trottoir ou l'accotement ;

3° Par temps de gel, il est interdit de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique, de laver les voiries et les trottoirs ;

4° Lorsqu'il y a du verglas ou que la neige gelée ou durcie rend la circulation difficile, les riverains doivent répandre, sur les trottoirs ou accotements qui bordent l'immeuble qu'ils occupent l'un ou l'autre, des produits abrasifs (laitier granulé, scories).

L'usage du sel ou d'autres fondants chimiques pour faire fondre la glace ou la neige impose ensuite un balayage complet et efficace ;

5° Lors du dégel, les riverains doivent assurer devant l'immeuble qu'ils occupent le dégagement des rigoles et avaloirs afin de permettre l'écoulement normal des eaux résultant de la fonte des neiges et glaçons.

Déneigement des routes communales



En cas de neige, les services communaux se mobiliseront de la manière la plus efficace possible afin de dégager les routes des villages recouvertes du blanc manteau.

Il est important que, pour effectuer ce travail efficacement, les voitures des habitants des rues de nos villages n'encombrent pas les bords de voiries, surtout les plus étroites, afin que les camions et tracteurs puissent passer avec la lame de déneigement et épandre, le cas échéant, le sel. Merci pour votre attention et votre compréhension.

PIC 2013-2016 - Egouttage et amélioration rue Longchamps



Les travaux d'égouttage et d'amélioration de la rue Longchamps pilotés par l'AIDE et confiés à l'Association momentanée Roger Gehlen – TRAGECO de Waimies sont achevés à la satisfaction de la Commune et de l'AIDE. Ils ont débuté fin février 2017 mais ont dû souffrir de conditions climatiques peu favorables et de la qualité du sol difficile (roche compacte) ; ce qui a lourdement pesé sur l'avancement des travaux.

Conteneurs collectifs



Les éléments de béton que vous avez pu découvrir début octobre dans le centre d'Aywaille ont été enterrés afin d'assurer la mise en service de conteneurs collectifs destinés aux déchets organiques et résiduels d'une partie des citoyens du centre d'Aywaille. Ces conteneurs enterrés ont été répartis dans différents quartiers (parking rue du Rivage, parking Saint-Pierre, avenue Louis Libert (nouveau parking), place Marcellis et avenue de la République Française). La mise en place de ceux-ci permettra notamment une meilleure intégration paysagère et moins d'encombrement sur les trottoirs par les conteneurs individuels noirs et verts.

Les habitants concernés ont été informés et ont reçu un courrier d'information personnalisé en ce sens.

Ce nouveau type de collecte sélective de déchets débutera le 1er janvier 2019 et constituera un projet-pilote pour notre commune associée à INTRADEL tant pour la collecte des déchets organiques que des déchets résiduels.

D. SIMON, Echevin des Travaux

Li Djoû dès Hèyes



Les Cabris du Val d'Amblève, qui fêteront leurs 50 ans en 2019, sont danseurs mais aussi gardiens des traditions. Ils accueilleront les enfants le samedi 5 janvier 2019 entre 17 et 20h à l'école communale La Redoute à Sougné-Remouchamps pour « Li Djoû dès Hèyes ».

La veille de l'Épiphanie, le folklore veut que, chez nous, les enfants se déguisent et sillonnent les rues des villages. A chaque maison, ils chantent une chansonnette traditionnelle en wallon ou en français comme par exemple :

*Madame, dji vin hèyi
Po veûy çou qu'vos m'dinrîz
Si v's-avez fêt lès wafes,
Vos m'lès lèrez sayî.
Boutez foû, boutez d'vins,
Disqu'à tant qui seûye bin plin!
Eune pitite hêye, Madame, pace qui dj'a si bin tchanté !*

De coutume, les habitants leur remettent "eune pitite hêye" : un bonbon, un fruit, une petite pièce... Quel plaisir pour les enfants : trouver un déguisement, (ré)apprendre les chansons puis, l'excitation lorsqu'ils circulent dans les rues, attendant cachés au coin d'un mur qu'une maison soit libre et chanter pour recevoir la récompense. Réservez donc bon accueil aux petits "hèyeûs", perpétuant cette tradition très ancienne aujourd'hui presque disparue.

Infos : 04 384 63 89



Le Tournoi d'Eloquence de l'Athénée : Les rhétoriciens vous y invitent !

Tradition et renouvellement : c'est le secret des institutions qui durent ! Le renouvellement ? Il sera insufflé par la marque particulière des rhétos 2018-2019 : leur jeunesse, leurs idées, la vision du monde qui est la leur... La tradition ? Elle sera dans ce clin d'œil en hommage au fondateur de l'épreuve : Monsieur Joseph TOMBEUX. Nombreux sont les Aqualiens, anciens élèves, qui se souviennent du professeur et de l'homme, de sa bonhomie, de son œil pétillant. Et de son amour de l'éloquence et du théâtre ! Un sujet de tournoi imaginé par lui est repris cette année : « Enfants, voici l'aurore... ». L'autre sujet proposé est une boutade du facétieux Pierre Dac : « Si tous ceux qui croient avoir raison n'avaient pas tort, la vérité ne serait pas loin. » Gageons que nos orateurs en herbe seront inspirés ! Quant à la formule de l'épreuve, elle reste inchangée : chacun participe en classe ; chacun, timide ou expansif, apporte sa pierre à l'édifice et les rhétos sont les organisateurs. Ouverture à tous et sens de l'effort : ceci s'inscrit bien dans l'esprit qui anime l'Athénée... La finale publique du Tournoi aura lieu le vendredi 1er février 2019 à 20h.

Jamais 2 sans trois !



Les Rendez-vous culturels, ce sont :

- **deux premières saisons** couronnées de succès, de rencontres riches et de découvertes passionnantes ;
- **une collaboration fructueuse** avec le Château de Harzé, le Royal Syndicat d'Initiative d'Aywaille et la Province de Liège-Culture, et indispensable pour présenter des événements de qualité dans un cadre exceptionnel.

Les artistes et le public en redemandant. Alors l'Echevinat de la Culture étudie actuellement les différents dossiers de candidature afin de lancer et d'organiser la 3e saison des Rendez-vous culturels au Château de Harzé qui se tiendront du jeudi au dimanche, 21-24 mars, 23-26 mai, 11-14 juillet, 12-15 septembre, 7-10 novembre et 5-8 décembre.

A découvrir dans le prochain journal communal : les candidats qui couvriront ces 6 RDV culturels en 2019



Vive Saint-Antoine !



Saint-Antoine, dit encore St Antoine l'Ermite, sera mis à l'honneur le dimanche 13 janvier prochain à Nonceveux.

Cette fête traditionnelle, vieille de plus de trois siècles, attirait tous les petits éleveurs de la région qui venaient s'approvisionner en pains bénits à l'office. Ceux-ci avaient la

vertu de préserver les bêtes des coliques une année durant. La tradition évolua on ne sait trop comment, ni pourquoi mais ce ne furent plus des pains mais des galets qui furent bénits. Un « sage » aurait dit que si « c'est-à-dire bon po lès biesses çà l'sérêt ot'tant po lès djins. » Depuis lors, les galets, fabriqués selon une délicieuse recette locale, sont un des éléments essentiels de la fête.

A Nonceveux, ce sont les Ministres de la République Libre du pays des Dobes Démons qui entretiennent avec tenacité la tradition et qui vous invitent à les rejoindre pour vivre un moment de vrai folklore. Rendez-vous à 10h30 à l'église pour l'office dit et chanté en wallon et la bénédiction des galets. Un moment convivial « pèkèts et galets » suivra sur le parvis de l'église. Ensuite, au cours du « dîner-potée », les « autorités locales » décerneront encore quelques titres de citoyens d'honneur et l'après-midi se poursuivra en musique et dans la bonne humeur.

Infos : Martine MATAGNE, 04 384 77 82

Retour sur le projet Chaperon rouge

Du début juillet jusqu'à la fin du mois d'octobre, le Petit Chaperon rouge n'a pas quitté la bibliothèque !

Après l'exposition dans les locaux de l'implantation d'Aywaille, des animations brico-lecture pour les enfants ont eu lieu pendant les vacances d'été et, à la rentrée, des classes de maternelle et primaire de toute la commune ont (re)découvert ce conte classique et ses multiples détournements au travers de visites guidées et d'animations spécifiques.



Suite à l'énorme succès de la journée organisée l'année dernière, le château de Harzé était à nouveau le théâtre d'un parcours semé de contes et de saynètes dont l'héroïne principale, le Petit Chaperon rouge, a fait quelques apparitions en personne !



« Les conteurs de Paradis » ont confié aux quelque 360 participants les témoignages des animaux de la forêt afin de retrouver la galette égarée par le Chaperon.



Entre les 6 contes, l'enquête des visiteurs pouvait progresser grâce aux interventions des

membres de la troupe d'acteurs « Projartist ». En final, petits et grands ont pu assister au procès du loup en version chantée par la Projart'school. De quoi ravir toute la famille jusqu'au bout en repartant avec une délicieuse galette spéculoos préparée par le Musée de la Boulangerie de Harzé.

Quel sera le thème de la Balade contée l'année prochaine ? Nous avons déjà quelques idées... et vos suggestions sont bienvenues !

Pour clôturer ce projet en beauté et en rires, nous avons eu le plaisir d'accueillir le 24 octobre la clown Lorgnette, du Théâtre du Sursaut, et son décoiffant « Post-Scriptum ». Relecture déjantée du conte, c'est bien plus qu'un spectacle de marionnettes que Lorgnette propose : une Mère-grand peu commode, un Chaperon capricieux, un loup féroce, des mimiques, un jeu qui déborde, des surprises, voilà l'inventaire de "Post-Scriptum", un spectacle visuel, absurde et décalé dont les adultes profitent autant que les enfants. Si vous avez raté ce moment de rire grinçant, vous pourrez le retrouver à Sprimont le 12 décembre prochain.



Première édition d'un salon du livre à Aywaille



A l'initiative de Henri Guy Collignon et en collaboration avec la bibliothèque d'Aywaille et le service Aywaille Culture, le centre récréatif à Sougné-Remouchamps accueillait pour la première fois cet automne le salon du livre « L'art de vivre » dont le thème principal était le thriller. Près de 100 auteurs, deux jours de salon et de nombreuses animations ont rassemblé les visiteurs. Après la remise des prix du concours d'écriture de nouvelles « Préambule » et la conférence de Pascal Vrebos, les volontaires ont pu participer à une véritable « Murder Party » au sein du salon.



La prochaine édition est déjà en préparation. En 2019, « L'art de vivre » fera la part belle au terroir.

Animations enfants

Mmmh la bonne soupe !

Qui a dit que les enfants n'aimaient pas les légumes ? Dans les histoires que nous raconterons ce jour-là, vous découvrirez qu'on peut faire de la soupe à la souris, ou au caillou, qu'il existe de la soupe magique, voire 100% sorcière ! Venez les découvrir... et les goûter !

Date et lieu à retenir : A la bibliothèque d'Aywaille, le jeudi 3 janvier de 10h30 à 12h pour les enfants de 4 à 9 ans. ! Animation gratuite, sur réservation.

Animation bébés

Notre prochaine animation « histoires et comptines » aura lieu le vendredi 4 janvier 2019 à 10h. Les livres et l'éveil à la musique des mots sont bénéfiques dès la naissance. Ils développent la curiosité, le vocabulaire, l'ouverture au monde. Les animations sont destinées aux bébés de 6 mois à 3 ans et à leurs parents (10 enfants maximum par séance, accompagnés d'un ou deux adultes).

! Animations gratuites, mais le nombre de places est limité et les réservations sont obligatoires au 04 384 78 82 ou par mail : bibliotheque@aywaille.be.

Si vous souhaitez être tenu au courant de nos prochaines animations, transmettez-nous votre adresse mail.

Fermeture de fin d'année

Trêve des confiseurs... Les trois bibliothèques seront fermées du lundi 24 décembre au mardi 1er janvier 2019. Les livres empruntés seront automatiquement reportés à la première semaine de janvier. Pensez à faire le plein de lecture pour les vacances ! Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes !



Dans le cadre de son dixième anniversaire, la troupe Projartist propose un spectacle sur le thème de Noël.

Et ce n'est pas un hasard, car c'est le 17 décembre 2008, que Projartist a livré son premier spectacle, "Sacré Disney". Rapidement ont suivi d'autres comédies musicales telles "Halloween", "Sacré Noël", "les années 80", "James Bond" etc. Puis, pour nourrir artistiquement cette troupe, une école de comédie musicale a vu le jour en 2010, "La projart'school" ; toute une histoire autour de l'obstination d'une artiste, Valérie Vandecruys. Pour fêter cet anniversaire, un nouveau spectacle "Sacré Noël" sera proposé les 15 et 16 décembre prochains au Centre récréatif.

L'histoire : Noël, le moment des cadeaux et de la convivialité autour d'un sapin. Mais c'est aussi le début d'une saison, l'hiver, qui se rit de l'autre saison, l'été. Celle-ci n'apporte aucun esprit de chaleur humaine, de mille lumières, de festins partagés. L'hiver se moque de l'été et l'été lui répond. Une allégorie parsemée de chants dans le cadre de ce jubilé.

**Infos et réservation : 04 250 23 90 www.projartschool.be
facebook : <https://www.facebook.com/projartist/>**

Calendrier manifestations 2019

Tous les organisateurs de manifestations et autres événements (sports, culture, fêtes de quartier, expositions...) qui se dérouleront en **2019** sur le territoire de la commune d'Aywaille, doivent impérativement pour le 14 janvier prochain, communiquer toutes leurs informations (intitulé, date, lieu, prix d'entrée, description, photo...) afin de pouvoir composer l'agenda des manifestations de l'année prochaine et de les faire figurer sur le site internet. Ces informations seront aussi transmises à la Maison du Tourisme OVA pour la réalisation des différents agendas.

! Cette fourniture de renseignements ne dispense pas les organisateurs d'adresser, en double exemplaire, au Collège communal, une demande officielle d'organisation accompagnée des formulaires officiels (police) et pièces utiles (carte IGN avec tracé(s), plan de situation, descriptif précis de la manifestation, demande d'aide logistique, nombre de participants attendus, horaire de passage...), au minimum deux mois avant la date de celle-ci.

Nous vous rappelons aussi de ne pas oublier les modalités spécifiques liées à la charte à respecter en matière de circulation en forêts et gestion des déchets et du balisage.



Noces de Platine

C'est en 1946, à « La Renaissance » à Awan, que **Honorine (dite Mélanie) TOUSSAINT et Gaston MEAN** vont se rencontrer. Tous deux y jouent une pièce de théâtre en wallon. Les courtisailles dureront moins de deux ans avant que le mariage ne soit célébré le 15 mai 1948. Gaston exercera la profession d'ouvrier carrier tandis que Mélanie effectuera de nombreux ouvrages chez des particuliers d'Aywaille et par la suite, sera la gardienne scolaire pendant 17 ans à l'école d'Awan. La famille s'agrandira avec la venue de Georges qui leur donnera deux petits-enfants. Et nos jubilaires sont les fiers arrière-grands-parents de Valentin. Ils participent aux activités organisées pour les pensionnés à Remouchamps et à Awan et passent leurs soirées en regardant leurs programmes télévisés préférés (émissions de divertissement, documentaires, feuilletons...). Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !



Noces de Brillant

C'est dans le train reliant Remouchamps à Esneux, en 1952, que **Jeannine D'HEBBOUDT et Barthélemy (dit Mimi) FLOHIMONT** se sont rencontrés. A cette époque, Jeannine, aide-soignante à l'hôpital d'Esneux et Mimi, modelleur sur bois à Bressoux, prenaient tous deux le train pour aller travailler. Les courtisailles dureront à peine un an et le mariage sera célébré le 29 août 1953. La famille s'agrandira avec la venue de 4 enfants. Mimi reprendra des cours et deviendra chronométrier à SODEMECA à Angleur. Nos jubilaires sont très fiers et heureux d'être grands-parents 13 fois et arrière-grands-parents 7 fois. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !



Noces de Diamant

L'union de **Mathilde MACHIELS et de Roger GERDAY** a été célébrée le 21 août 1958. Roger a travaillé avec son père Victor vers l'âge de 14-15 ans et a poursuivi l'entreprise familiale jusqu'à sa retraite, à 65 ans. Mathilde a été secrétaire pendant quelques années avant de se consacrer à sa petite famille. Nos jubilaires ont eu le grand bonheur d'accueillir 3 enfants qui leur donneront à leur tour 4 petits-enfants. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !

Noces de Diamant

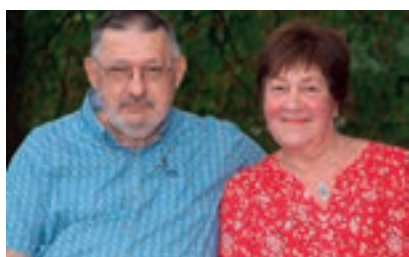


C'est lors du bal de Burnontige, à la fête du village, en 1954 que **Julia RUTTEN et Georges RIXHON** se sont rencontrés pour la toute première fois. Ils se sont seulement revus deux ans plus tard au bal de Werbomont et c'est le 2 septembre 1958 que leur union sera célébrée. Julia a tout d'abord été couturière puis a fait toute sa carrière au GB et à l'INNO à Liège. Georges était boucher-charcutier-poissonnier-traiteur à Liège et Herstal et a tenu la cafeteria du GB à Herstal. Ils ont eu le grand bonheur d'accueillir dans leur famille deux enfants et sont les heureux grands-parents de Julien. Georges aime les promenades tandis que Julia préfère l'opéra. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !

Noces d'Or



C'est sur le chemin du travail, dans le bus, en juin 1965, que **Lisette LEHNEN et Pierre (dit Paul) DEMONCEAU** se sont vus pour la toute première fois mais c'est à la fête à Banneux, en août, que nos jeunes gens feront plus ample connaissance. Ce sera le 20 juillet 1968 que le mariage sera célébré. Paul a œuvré à l'ALE d'Ensival et Lisette travaillait à Pepinster. Deux enfants sont venus agrandir la famille pour leur plus grand bonheur et ils sont les heureux grands-parents d'Elise. Lisette aime les technologies informatiques et le jardinage. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !



C'est lors du réveillon du 31 décembre 1964 au dancing « Le Tabou » que **Michèle LEJEUNE et Jacques LACHARRON** se sont rencontrés. Les courtoisies ont duré 3 ans et demi et le mariage sera célébré le 17 août 1968. Michèle a commencé sa carrière à l'hôpital de Bavière comme infirmière au service dermatologie puis a travaillé au Centre PMS de l'Etat à Seraing où elle y est restée jusqu'à sa pension. Jacques a été professeur de latin et de grec dans différents athénées. Nos jubilaires ont eu le bonheur d'accueillir dans leur famille trois enfants et sont des heureux grands-parents 4 fois. Voyages, ordinateur, lecture, bricolage... rythment leur quotidien. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !



La rencontre de **Josette SEBA et de René MARTIN** s'est déroulée à Sougné-Remouchamps, d'où est originaire Josette, lors de la construction du Pont de Remouchamps. René y travaillait comme maçon. Après plus de 3 années de courtoisies, le mariage sera célébré le 19 septembre 1968. René a travaillé toute sa vie en tant que maçon tandis que Josette s'est consacrée à sa petite famille. Pour leur plus grand bonheur, deux enfants viendront agrandir la famille et Josette et René sont des heureux grands-parents 2 fois. Tous deux apprécient les émissions de divertissement mais surtout les films d'action. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !

Mariages



Nasser Mohamed et Mairlot Pauline (Crétalles) mariés le 20/06/2018 ;	Vanbergen Frédéric (Awan) et Heck Nathalie (Awan) mariés le 11/08/2018 ;	Sprimont David (Nonceveux) et Crawford Fabienne (Nonceveux) mariés le 15/09/2018 ;
Ancion John (Emblève) et De Decker Chloé (Waterloo) mariés le 28/07/2018 ;	Delrez Bryan (Remouchamps) et Huet Megan (Remouchamps) mariés le 18/08/2018 ;	Hadoun Khaled (Deigné) et Godichal Louise (Deigné) mariés le 15/09/2018 ;
Rixhon Bruno (Aywaille) et Levarlet Marie (Aywaille) mariés le 04/08/2018 ;	Beaufort Michael (Remouchamps) et Lê Thi mariés le 18/08/2018 ;	Christiane Stéphan (Crétalles) et Vanhacht Amélie (Crétalles) mariés le 18/09/2018 ;
Lowette Maxime (Tongres) et Vandenbempt Axelle (Sougné-Remouchamps) mariés le 10/08/2018 ;	Al Qutaini Ali (Aywaille) et Najm Ola (Aywaille) mariés le 25/08/2018 ;	Delvenne Bryan (Harzé) et Viellevoye Gaëlle (Harzé) mariés le 21/09/2018 ;
Lieutenant Geoffrey (Deigné) et Frings Aurore (Deigné) mariés le 11/08/2018 ;	Stals Christophe (Pouhon) et Leroy Sophie (Pouhon) mariés le 01/09/2018 ;	Namotte Franck (Aywaille) et Stokart Marine (Aywaille) mariés le 22/09/2018 ;
Philippe Xavier (Aywaille) et Marcourt Ludvine (Aywaille) mariés le 11/08/2018 ;	Delhougne Jordan (Remouchamps) et Delrez Margaux (Remouchamps) mariés le 08/09/2018 ;	Cabo Fabrice (Remouchamps) et Sepul Annick (Remouchamps) mariés le 24/09/2018 ;
Potier Daniel (Sougné-Remouchamps) et Bowe Susanne (Sougné-Remouchamps) mariés le 11/08/2018 ;	Guffens Cédric (Nonceveux) et Jaminon Elodie (Nonceveux) mariés le 08/09/2018 ;	Joiris Olivier (Aywaille) et Holtzheimer Corinne (Aywaille) mariés le 06/10/2018.

Naissances



Kronenberg Mathéys (Aywaille), né le 27 mai 2018, Fils de Kronenberg Christophe et de Baurain Lindsay;

Cajot Killua (Sougné-Remouchamps), né le 22 juin 2018, Fils de Cajot Kevin et de Vandenbempt Virginie;

Hoac Marie-Lou (Harzé), née le 25 juin 2018, Fille de Hoac Hubert et de Sacré Fanny;

Bertrand Valentin (Aywaille), né le 26 juin 2018, Fils de Bertrand Christophe et de Ruelle Adeline;

Louis Romane (Awan), née le 27 juin 2018, Fille de Louis Franck et de Robert Ingrid;

Rasquin Lilly (Mont d'Ambève), née le 28 juin 2018, Fille de Rasquin Benjamin et de Kleyen Lindsey;

Minguet Eléonore (Harzé), née le 04 juillet 2018, Fille de Minguet Jonathan et d'Achenne Stéphanie;

Monfort Basile (Havelange), né le 04 juillet 2018, Fils de Monfort Julien et de Tannier Cécile;

Ledoyen Nohlan (Sougné-Remouchamps), né le 10 juillet 2018, Fils de Ledoyen Grégory et de de Meurers Stéphanie;

Pierre Luis (Harzé), né le 10 juillet 2018, Fils de Pierre Nicolas et de Wiliquet Claire;

Loslever Maël (Awan), né le 10 juillet 2018, Fils de Loslever Logan et de Leclercq Manon;

Ditte Eléonor (Quarreux), née le 13 juillet 2018, Fille de Ditte Alex et de Mendes Sabrina;

Bovir Molly (Mont d'Ambève), née le 17 juillet 2018, Fille de Bovir Monica;

Ubaghs Camille (Sur la Heid), née le 19 juillet 2018, Fille de Ubaghs Guillaume et de Gathon Aurélie;

Hansoul Marius (Remouchamps), né le 21 juillet 2018, Fils de Hansoul Christophe et de Faniel Sophie;

Pens Iris (Aywaille), née le 23 juillet 2018, Fille de Pens Kilian et de Weibel Sandy;

Demanet Duchâteau Tess (Aywaille), née le 25 juillet 2018, Fille de Dûchateau Kevin et de Demanet Sophie;

Devalte Christiaens Noam (Aywaille), né le 27 juillet 2018, Fils de Devalte Vanessa et de Christiaens Ségolène;

Weber Audeline (Aywaille), née le 27 juillet 2018, Fille de Weber Philippe et de Noël Aurélie;

Boey Maithé (Aywaille), née le 28 juillet 2018, Fille de Boey Petra;

Horrior Achille (Deigné), né le 01 août 2018, Fils de Horrior Antoine et de Prégardien Camille;

Horrior Eliott (Deigné), né le 01 août 2018, Fils de Horrior Antoine et de Prégardien Camille;

Bancken Tiana (Sougné-Remouchamps), née le 02 août 2018, Fille de Bancken Aline;

Vanmoswinck Legendre Noam (Aywaille), né le 03 août 2018, Fils de Vanmoswinck Mathias et de Legendre Clarisse;

Branche Clément (Remouchamps), né le 17 août 2018, Fils de Branche Maurice et de Kroonen Daphné;

Lampertz Zoé (Aywaille), née le 29 août 2018, Fille de Lampertz Stéphane et de Paris Armony;

Ramakers Cléa (Septroux), née le 10 septembre 2018, Fille de Ramakers Bertrand et de Houssa Marie-Claire;

Grommen Thymea (Aywaille), née le 11 septembre 2018, Fille de Grommen Grégory et de Naniot Manon;

Godelaine Luna-Diana (Aywaille), née le 19 septembre 2018, Fille de Godelaine Benjamin et de Ware Godelaine Saïda;

Metz Milo (Nonceveux), né le 05 octobre 2018, Fils de Metz Raphaël et de Delporte Priscilla.

Décès



Godet Jeanne (Awan), 94 ans, veuve de Méan François, décédée à Sprimont le 21 juillet 2018 ;

Baldewyns Jeannine (Kin), 90 ans, veuve de Swegynen Jean, décédée à Liège le 24 juillet 2018 ;

Banken Jozef (Nonceveux), 78 ans, veuf de Maris Françoise, décédé à Liège le 28 juillet 2018 ;

Henrottay Edgard (Sur la Heid), 94 ans, veuf de Brinkhuizen Hubertine, décédé à Aywaille le 28 juillet 2018 ;

Limbrée Huguette (Aywaille), 78 ans, veuve de Servais René, décédée à Liège le 28 juillet 2018 ;

Lux Julien (Aywaille), 93 ans, époux de Mossay Marie-Paule, décédé à Liège le 29 juillet 2018 ;

Jacquemin José (Houssonloge), 59 ans, décédé à Liège le 30 juillet 2018 ;

Donneaux Georgette (Remouchamps), 73 ans, épouse de Maes Jacques, décédée à Liège le 31 juillet 2018 ;

Minguet Claire (Awan), 88 ans, veuve de Haid Pierre, décédée à Liège le 04 août 2018 ;

Monseur Jacques (Remouchamps), 79 ans, décédé à Liège le 16 août 2018 ;

Mailleux Didier (Pavillonchamps), 59 ans, décédé à Liège le 19 août 2018 ;

Degotte Emilie (Sur la Heid), 24 ans, décédée à Liège le 27 août 2018 ;

von Edelsberg Devaud Elsa (Remouchamps), 94 ans, épouse de Leloup Jules, décédée à Aywaille le 28 août 2018 ;

Quetin Nicolas (Sedoz), 2 ans, décédé à Sprimont le 05 septembre 2018 ;

Grégoire Didier (Aywaille), 42 ans, décédé à Aywaille le 18 septembre 2018 ;

Pirnay Andrée (Awan), 90 ans, veuve de Minguet Jean, décédée à Aywaille le 19 septembre 2018 ;

Delhaes Christian (Promontoire), 71 ans, décédé à Chaudfontaine le 19 septembre 2018 ;

Jeurissen Elise (Sougné-Remouchamps), 92 ans, veuve de Josse Michel, décédée à Aywaille le 23 septembre 2018 ;

Hausman Marie (Dieupart), 80 ans, décédée à Sprimont le 03 octobre 2018 ;

Stonebanks Rita (Deigné), 90 ans, veuve de Stonebanks John, décédée à Aywaille le 06 octobre 2018 ;

Spruyt Oswald (Fy), 84 ans, époux de Verstreken Nelly, décédé à Liège le 07 octobre 2018 ;

Lapière Maurice (Aywaille), 85 ans, veuf de Meurice Suzanne, décédé à Aywaille le 10 octobre 2018 ;

Boulangier Guy (Aywaille), 71 ans, décédé à Liège le 10 octobre 2018 ;

Debatty Joseph (Sougné-Remouchamps), 80 ans, époux de Gérard Marie Josée, décédé à Theux le 17 octobre 2018 ;

Hugo Paul (Martinrive), 59 ans, décédé à Liège le 18 octobre 2018 ;

Noé Albert (Dieupart), 71 ans, veuf de Estievenart Nicole, décédé à Liège le 20 octobre 2018 ;

Sainte Micheline (Aywaille), 70 ans, décédée à Aywaille le 30 octobre 2018.

Nos Nouveaux SUV: Tucson, Kona & Santa Fe

CONDITIONS SALON
du 1^{er} décembre au 31 janvier



www.aywaillemotor.be

105 rue Chalet à Aywaille
Tél. 04 384 59 19 - Fax 04 384 70 40



AYWAILLE MOTOR sa

Showroom ouvert
du lundi au vendredi : 9h00 > 18h00
samedi : 9h00 > 16h00

**En janvier, ouvert 7/7j
de 9h00 > 18h00**

FUNÉRARIIUM LUC & LILIANE
LEMAIRE
SPRL

Un service funéraire complet adapté au budget de
chacun partout 24h/24. 2 funérariums avec parking privé.
POSSIBILITÉ DE SALLE DE ±100 PERSONNES POUR RÉCEPTIONS FUNÉRAIRES.

04 384 68 73 | 4, rue du Chalet, Aywaille.
F. 04 239 28 93



JLS TOITURE

Jehenson Association
Charpente, couverture, toiture plate,
bardage, ossature bois, porte et
chassis

0499 12 34 65 - 0496 08 26 65
Rue de la Fourche 60 - 4920 AYWAILLE - info@jlstoiture.be



**MAZOUT
LERUSE s.a.**

AYWAILLE
Tél. 04/384 41 83
www.mazoutleruse.be
info@mazoutleruse.be



Joyeuses Fêtes à tous!

**Rue du Pré Clamin 3
4920 Harzé**

Tel. : 04 384 61 46
info@toitureleonard.be
www.toitureleonard.be

TOITURE - BARDAGE - ISOLATION

Els. LEONARD & FILS

SOUDAL



efe
Eli Fiumefreddo
Electricité sprl

Eclairage
intérieur & extérieur
Parlophonie
Vidéophonie

Awan centre 22
4920 Awan-Aywaille
tél/fax 04 362 00 52
portable **0475 84 08 73**
www.efesprl.be



Alain Pneus

Alain LAWARREE
T. 04 285 49 85
info@alainpneus.eu
Av. Marcelin LAGARDE, 13
4920 REMOUCHAMPS

AUSSI AMORTISSEURS ET FREINS



**POMPES FUNÈBRES
GERARD**

Organisation complète de funérailles
PARTOUT 24H/24 • 04 384 66 73

*Tous les actes posés envers un défunt
sont empreints de respect et de dignité.*

FUNÉRARIUM

Rue de la Reffe, 4 - 4920 Remouchamps
MAGASIN : FLEURS EN SOIE, MARBRE.



Mazout Paquay

Pompe disponible en Diesel

Une qualité irréprochable !

rue du Chalet, 63A • Aywaille • T. 04 384 45 24
F. 04 384 73 38 • mazout.paquay@skynet.be • www.mazout-paquay.be

***Souhaitez vos vœux
de Noël et Nouvel an à vos clients,
nous les réalisons !***

**CARTES DE VŒUX
IMPRIMÉES ET ÉLECTRONIQUES
CALENDRIERS ...**

**CRÉATION • MISE EN PAGES
IMPRESSION ET DIFFUSION**

À PARTIR DE
280 €



rue de la Reffe 19/2
4920 REMOUCHAMPS
T. 04 384 31 23 | info@bang.be



**POËLERIE
JACQUEMIN**

VENTE - DÉPANNAGE - ENTRETIEN - RAMONAGE



ADURO H1 HYBRIDE

Poêle hybride bois et pellets

Possibilité de
contrôle via
smartphone

MCZ



OLYMPIA

Jidé



NESTOR
MARTIN

Aduro



hase

chamwood

04 360 78 80

TUBAGE DE CHEMINÉES

TOUT TYPE DE POÊLES. VENTE BUSES EN INOX, ACIER GALVANISÉ.

www.poeleriejacquemin.be | info@poeleriejacquemin.be | Route des Ardennes 5B - 4920 AYWAILLE
OUVERT : lun. > ven. : 09h30 à 13h et 14h à 17h30 | Sam. 9h30 > 15h | FERMÉ : mer. (sauf sur rdv) et dim.

Immobilière

SCHMIDT



2 RÉGIONS

Avenue Louis Libert 1 | 4920 AYWAILLE
Route de Durbuy 18 | 6940 DURBUY (Barvaux)

04 246 00 00

www.schmidtwallonie.be

*Toute l'équipe vous souhaite
de Joyeuses Fêtes
et une Excellente Année 2019*